

DELIBERATION
TARIFS DES VENTES PRESTATIONS BILLETTERIES 2018 N°4

Rapporteur Monsieur le Président

Fixation des tarifs inhérents aux prestations billetteries vendues par l'EPIC Office de Tourisme communautaire Médoc Atlantique en 2018.

Produits	Partenaire	Commune	Tarif unitaire TTC Plein	Tarif unitaire TTC réduit
ACTIVITES				
Vagabond du lac dégustation	Sea Fly	Hourtin	27 €	21 €
Visite du Phare de Cordouan journées du patrimoine	Vedettes la Bohême	Le Verdon-sur-Mer	29 €	21 €
SPECTACLES				
Concert chœur de cosaques	Music contact system	Soulac	18 €	
Virtuoses de chambre de Cologne	Music contact system	Soulac	22 €	
La Nuit des Carrelets	Territoires imaginaires	Jau-Dignac et Loirac	3 €	
Reggae Sun Ska Festival Pass 3 jours	Association Reggae Sun Ska	Vertheuil	Pass 3 jours 91 €	
			Pass jour 36€	
			Pass jour 10	

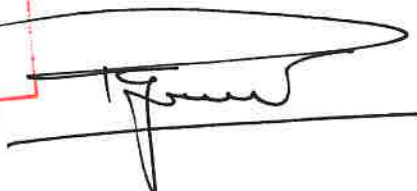
Monsieur le Président sollicite les membres du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Médoc Atlantique pour approuver la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction décide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés d'approuver la délibération 2018/183 Tarifs des ventes prestations billetteries 2018.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les présents.



Le Président
Laurent PEYRONDET



Le Président certifie que la présente délibération,
- a été publiée à l'Office de Tourisme le :
- a été affichée à l'Office de Tourisme.